
[Imprimer](#)

Plusieurs attributions de la Métropole et de la Société du Grand Paris

Image

Attribution des espaces publics de la Plaine Saulnier

Du côté de la Métropole du Grand Paris, celle-ci va confier une mission de maîtrise d'œuvre pour les espaces publics et les infrastructures du site de la ZAC de la Plaine Saulnier à Saint-Denis à un groupement composé d'Empreinte, de Sathy, de Igrec ingenierie, d'Aepe gingko, de Phytoconseil et d'ATM.



Pour rappel, le projet de création de cette ZAC porte sur l'aménagement d'environ 12,5 ha d'emprises de l'ancien site Engie, pour développer un programme global prévisionnel des constructions d'environ 240 000 m² de surface de plancher mixte comprenant bureaux, rez-de-chaussée actifs (activité économique, services, commerces), logements, équipements publics (groupe scolaire, crèche), ainsi que le Centre aquatique olympique et un pôle sportif, de même que de nouveaux espaces publics dont un parc d'un hectare.

Attribution des marchés d'études et travaux pour la ligne 18 du Grand Paris Express

La Société du Grand Paris a retenu Eiffage génie civil terrassement et Eiffage route IDF-Centre pour la réalisation des études et des travaux préparatoires ainsi que l'accompagnement, nécessaires à la réalisation du centre d'exploitation à Palaiseau et de l'aire de préfabrication à Saclay de la ligne 18 du Grand Paris express.

Pour le marché d'assistance, de pilotage et de coordination générale de la gare Aéroport d'Orly, le maître d'ouvrage du futur métro a choisi GNIPlus. Cette société sera chargée également du suivi général risques et budgétaire. Ces derniers présentent des « complexités d'intervention liées au fait que certains ouvrages sont multi-MOA, indique l'avis. Les opérations se réalisent sur emprise ADP avec ses servitudes aéroportuaires, et comportent des phasages complexes avec mises en service provisoires et travaux sur sites exploités. »

Enfin, Ineo UTS a remporté le marché d'équipements et travaux traction pour la réalisation partielle des lignes 16/17. Ce marché comprend l'ensemble des prestations d'étude, de fourniture, d'installation, d'essai et de mise en service associées aux équipements suivants : les installations électriques traction de la ligne ; les installations électriques traction du centre d'exploitation d'Aulnay (CEA) et de sa voie d'accès ; la distribution de l'énergie électrique HTA aux groupes traction, y compris les équipements associés ; la production et la distribution de l'énergie auxiliaire pour les équipements traction ; le contrôle commande des équipements traction.